

Breiz Santel

Mouvement pour la sauvegarde du patrimoine religieux breton



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015 :

Samedi 25 avril

à Guilligomarc'h (Finistère)

**Association fondée en 1952
et reconnue d'utilité publique**

Fondateur : Gérard Verdeau (1931-1975)

Président : François Eeckman

Contacts :

**Adresse de correspondance,
adhésion et abonnement**

25, rue du Château - 56330 PLUVIGNER

Tél. : 02 97 65 46 90

courriel : breizsantel@sfr.fr

site internet : www.breizsantel.org

Bulletin d'information

Responsable de la publication :

François Eeckman

Commission paritaire n° 59441

Conception

Yannick Imprim'

13 rue St Mathurin - 56330 PLUVIGNER

Tél. 02 97 24 95 39

Ce qu'est Breiz Santel

Appuyé par sa revue, Breiz Santel, mouvement pour la protection du patrimoine religieux breton, a été fondé à Vannes le 16 avril 1952. Comme son nom l'indique, il veut concourir à la renaissance de tous les édifices religieux, humbles croix de chemin, chapelles, fontaines. En les restaurant et en les animant, il souhaite aussi pouvoir susciter de nouvelles initiatives dans un jaillissement religieux et artistique.

Bien des ruines, hélas, jonchent encore la terre bretonne malgré des initiatives trop peu nombreuses mais combien encourageantes. La plus grande partie de ce patrimoine peut et doit être sauvée dans un sursaut de bonne volonté. Le remède est à la portée de nos mains. Il suffit d'être déterminés et tenaces. Tenaces avec nos cœurs, tenaces avec nos bras, tenaces avec nous-même. Tous ce patrimoine témoigne de l'existence et de la personnalité d'une communauté.

Certes, de nombreux efforts ont abouti mais des milliers de chapelles peuplent notre pays. Il n'y aura d'actions véritablement efficaces que si les Bretons retrouvent l'élan d'autrefois, l'ardeur édifiatrice qui sema croix et clochers par la campagne, et l'infatigable ferveur qui menait nos pères sur les routes du "Tro Breizh". Tous, pour cela, nous pouvons faire quelque chose. Nous le devons. Notre association est un mouvement qui se veut jeune et vivant. Qui que vous soyez, apportez-lui votre soutien avec enthousiasme, pour la "beauté sacrée de la Bretagne".

En couverture :

Chapelle St Diboen, au village de Tréauray - Languidic (56).

Sommaire

I	Notes Pratiques	3
II	Edito.....	5
III	Hommage à Marie-Aimée Bernard.....	6
IV	Compte-rendu assemblée générale 2013 (Trémargat).....	8
V	Allocution du maire de Trémargat	15
VI	Compte-rendu assemblée générale 2014 (Languidic)	19
VII	Chapelles chantantes.....	25
VIII	Restaurer, mais pour servir à quoi?	26
IX	Hommage à Jacques Arnould	28
X	Publications remarquées	30

Notes pratiques - Informations diverses

Assemblée générale 2015, Inscription-réservation/pouvoir Renouvellement d'adhésion.

Programme de la journée : voir la troisième de couverture.

Inscription-réservation et/ou Adhésion : remplir et retourner le feuillet central détachable.

N.B.1 : Le renouvellement des adhésions pour 2015 est dès à présent ouvert.(voir feuillet central). Pour la raison déjà évoquée (rationalisation du travail du trésorier et regroupement des remises de chèques), le règlement

de la cotisation est souhaité avant la date limite d'inscription à l'assemblée générale, soit, pour cette année, avant le 10 avril .

N.B.2. : ceux d'entre vous qui reçoivent le bulletin sans avoir cotisé (parfois depuis des années ...) sont invités à régulariser, à tout le moins en réglant la cotisation de l'année en cours.

Merci à eux.

Siège

En raison de l'imminence de la démolition de la Maison des Associations, à Vannes, où Breiz Santel

avait son siège statutaire depuis de nombreuses années, ce dernier devait être déplacé.

Aussi le conseil d'administration a décidé de le transférer à la mairie de Sainte-Anne d'Auray, et ce avec l'accord de la municipalité, que nous remercions.

L'adresse postale, demeure quant à elle inchangée, à savoir 25 rue du Château, 56330 PLUVIGNER, de même que le numéro de téléphone (0297.65.46. 90)

Archives

A la suite du décès de Marie-Aimée Bernard, qui a longtemps abrité les archives de Breiz Santel, le conseil d'administration, soucieux de la sécurité et la pérennité de ce fonds, aussi précieux qu'abondant, a sollicité le service des Archives Départementales du Morbihan, lequel a accepté de le prendre en charge en vue d'en assurer la conservation et, à terme - c'est-à-dire après inventaire détaillé et classement - d'en permettre la consultation (délais et conditions à fixer).

Collection complète des bulletins de Breiz Santel : Appel / Proposition

Breiz Santel possède, en nombre très variable selon les numéros, la quasi-totalité des bulletins publiés depuis le premier, paru en mai 1952.

Un classement sommaire avait été réalisé par feu Jacques Arnould à

l'occasion de son travail de 2012-2013 qui a donné lieu à la liste des chantiers et interventions de B.S. publiée dans notre dernier bulletin (n° 222).

En raison de l'intérêt majeur que représente cet ensemble, le conseil d'administration a décidé, dans l'optique d'une numérisation pour mise ultérieure sur internet, d'affiner le travail en effectuant un dénombrement précis qui permette d'une part d'identifier les numéros manquants et, d'autre part, de savoir combien de collections complètes pourraient être proposées après comblement des lacunes.

Pour cela, il est demandé instamment :

■ à ceux d'entre vous qui souhaiteraient se procurer la collection intégrale (ou compléter leur propre collection), de bien vouloir se faire connaître (ou indiquer les numéros qu'il leur manque) ;

■ à ceux (rares !) qui en possèdent l'intégralité, de ne surtout pas manquer de nous le faire savoir afin que nous puissions, le cas échéant, suppléer, en recourant à la photocopie, aux manques que nous aurions constatés dans notre stock ;

■ à ceux, enfin, qui, parmi ces derniers, envisageraient de s'en séparer, de n'en rien faire sans nous avoir proposé de nous la céder !

D'avance, merci beaucoup de votre collaboration.

En guise d'édito, de plates excuses !

Publié au titre de 2014, ce bulletin paraît avec un retard considérable...

Il aurait dû, normalement, vous parvenir en mars dernier, de manière à annoncer l'assemblée générale 2014 (qui s'est tenue en Morbihan, à Languidic, le 12 avril). C'est dire !

Dans l'urgence - car sa préparation était à peine ébauchée - c'est par courrier que nos adhérents (cotisants) y ont été conviés.

Puis, comme il arrive parfois, une succession de circonstances adverses - dont, venant couronner le tout, la perte totale, par le précédent imprimeur, de l'ensemble des documents graphiques qu'il détenait pour le compte de Breiz Santel (1) - a fait le reste...

Ce retard explique la présence simultanée, dans un même bulletin, de deux comptes-rendus d'assemblée générale : celle de 2013 (qui a eu lieu dans les Côtes d'Armor, à Trémargat), et celle de 2014, donnant par là-même la mesure du temps écoulé depuis la parution du numéro précédent.

Espérant ne pas réitérer, le rédacteur retardataire vous présente ses excuses et vous souhaite bonne lecture.

Notre assemblée générale 2015 aura lieu à Guilligomarc'h (Est-Finistère, limite Morbihan, à 20 km au nord de Lorient), le samedi 25 avril.

Vous trouverez en 3° de couverture du présent bulletin le programme de la journée, et, en page centrale, le feuillet nominatif détachable à remplir et retourner entier avec, pour tous nos adhérents, la cotisation 2015, + la réservation pour ceux qui comptent assister à l'assemblée, ou le pouvoir pour ceux qui n'y assisteront pas.

F.E.



⁽¹⁾ « In cauda ... » :

Précisons à toutes fins utiles qu'il s'agit de CONCEPT IMPRIMERIE, de Larmor-Plage, lequel n'avait pas même pris la précaution élémentaire de sauvegarder les données dont, comme dépositaire, il avait l'obligation d'assurer la conservation ... et la restitution le moment venu.

Ajoutons qu'il n'a pas non plus exprimé le moindre regret à la suite de ce dommageable incident !



Après vingt-et une années d'activités à la tête de Breiz Santel (cf. le bulletin n° 134, du printemps 1988, qui relate son élection à ce poste), et malgré l'âge avancé qui était le sien lorsqu'elle devint présidente honoraire, début 2010, Marie-Aimée avait conservé une vigueur et une présence d'esprit peu communes.

Au cours de cette période de "retraite", elle continuait de s'intéresser de près à Breiz Santel, et de participer assidûment aux réunions de notre conseil d'administration qu'elle avait d'ailleurs aimablement accepté d'héberger chez elle à la demande de plusieurs d'entre nous.

Son ouverture et sa curiosité d'esprit, son discernement, sa "modernité", son enthousiasme, son dynamisme, sa bienveillance, sa droiture et son affabilité - que de qualités réunies sur une seule tête ! - la rendaient d'un abord facile et d'un commerce agréable.

Si passer la main n'est jamais chose aisée, succéder à une telle personnalité ne va pas non plus de soi, sans d'inévitables tâtonnements ni la crainte de n'être pas toujours à la hauteur ... Or, bien qu'elle ait certainement eu, en diverses occasions, motif à égratigner son successeur, elle a toujours manifestement préféré le soutien à la critique ou, même, à de charitables conseils d'ainé que d'aucuns, à sa place, eussent pu être tentés de prodiguer.

Pour cela aussi je veux lui dire - et redis à ses enfants - la gratitude que je lui voue.

François Eeckman.

Lors de la messe de funérailles, qui a eu lieu en l'église de Lamor-Plage, sa paroisse, le 13 juin dernier, François Naourès, vice-président pour les Côtes d'Armor, notre doyen par le nombre d'années de présence qu'il totalise au conseil d'administration, mais aussi son bras droit et proche collaborateur, a rendu à Marie-Aimée le bel hommage que voici :

"Marie-Aimée... nous vous aimions... vous nous le rendiez bien !

Au nom du président, des membres du conseil d'administration et des adhérents de Breiz Santel, que vous connaissiez pour la plupart, je voudrais vous rendre un vibrant hommage.

Après quelques années comme secrétaire et plus de vingt autres de présidence, vous avez bien servi le Mouvement pour la protection du patrimoine religieux breton, et cela avec quelle abnégation, quelle persévérance, quelle enthousiasme et quelle efficacité ! C'était aussi votre passion !

Comme les fondateurs et membres actifs, vous étiez sensible à tout ce qui est beau, avec l'ardent désir de protéger, d'arriver à bonne fin.

Nous avons passé ensemble de bons et de mauvais moments. En voici un bon : c'était fin 2002. Vous veniez d'être élevée au grade de chevalier des Arts & Lettres. Vous n'en reveniez pas... Pourquoi cela ?

Pour la beauté sacrée de la Bretagne, vous avez affronté bien des difficultés, psychologiques comme pratiques : celles-là mêmes que rencontrent tous ceux qui acceptent des présidences régionales.

Merci pour votre audace et pour votre courage..

Vous avez rencontré aussi beaucoup de maires et de recteurs, su créer tout un réseau avec les associations ou comités de chapelles, et assisté à leurs pardons : vous y étiez fréquemment conviée.

Après avoir tissé tant de liens sur cette terre, vous voilà aujourd'hui dans la béatitude éternelle.

Que le Seigneur vous accorde sa plus belle chapelle, car vous la méritez !"

François Naourès



L'assemblée générale 2013 s'est tenue à Trémargat (Côtes d'Armor) le samedi 13 avril - en la salle polyvalente gracieusement mise à notre disposition par la commune - en présence du maire, Eric Bréhin, de son adjoint Eric Hamon, de l'abbé Jean-Marc Lhermitte, curé de Rostrenen, chargé de la paroisse, et des président, trésorière et secrétaire de l'association Notre-Dame de Trémargat.

20 adhérents assistaient à la réunion, 58 avaient donné pouvoir.

Dans son mot d'accueil des participants et de présentation de sa commune, le maire a tenu à remercier chaleureusement Breiz Santel pour sa participation substantielle (25.000 €) au financement des travaux de remise en état de l'église paroissiale qui ont permis sa réouverture.

L'abbé Lhermitte a dit quant à lui sa reconnaissance envers tous ceux qui ont œuvré en bonne intelligence à ce sauvetage exemplaire, et sa satisfaction de voir l'édifice hors de danger et bientôt rendu au culte.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

François Naourès et François Eeckman ont tour à tour relaté les actions ponctuelles que Breiz Santel a menées en 2012 en s'efforçant d'être toujours au plus près du terrain et de répondre le mieux possible aux besoins - de conseils et aussi, parfois, financiers - qui s'y expriment.

En Côtes d'Armor

■ TREMARGAT : église paroissiale

A l'issue de la première tranche de travaux, l'édifice est désormais sauvé, hors d'eau, ainsi que permettra de le constater la visite que nous y ferons cet après-midi.

L'inauguration est programmée pour le début de l'automne.



■ LANNION : chapelle St Marc

L'Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor (ARSSAT) poursuit le travail engagé sur les sols d'après le relevé effectué mi-2011 et selon les instructions précises de Léo Goas

■ LANISCAT : chapelle de Rosquelfen

Notre don (10.000 €) de juillet 2011 a été particulièrement apprécié, et les travaux se poursuivent.

■ LOUARGAT : chapelle St Sylvestre en St Eloi

B.S. était déjà intervenue en 1982 pour le débroussaillage du placître et des murs, et pour assurer le clos.

Un ancien bénévole souhaite remettre sur pied une association en vue de la reprise des travaux. A suivre ...

En Finistère

■ SECTEUR PAROISSIAL DE QUIMPERLE

Breiz Santel. était représentée (par F.E.) au presbytère de Quimperlé (3 février) à l'invitation de l'abbé François Calvez, curé du secteur, lors d'une réunion qui avait pour objet l'avenir d'une dizaine de chapelles, toutes en état plus ou moins préoccupant, dont, en particulier :

- Arzano : St Laurent ;

- Bannalec : St Jacques, XVI°;

- Locunolé : *N.D. du Folgoat*, XVII°, en plein bourg, et qui pourrait avantageusement faire office d'église

paroissiale, cette dernière étant de médiocre qualité architecturale et de surcroît en mauvais état bien que relativement récente (XIX°) ;

Ste Gertrude, XVI°.

Tous les comités de chapelle étaient également représentés.

Il est ressorti des constats et discussions que, faute de moyens financiers suffisants pour sauver tous ces édifices, de douloureux arbitrages vont nécessairement s'imposer ...

■ QUERRIEN

Visite-conseil du 24 octobre, à la demande du président de l'association Nature & Patrimoine de Querrien, Alain Nativelle :

- à Kernec :

- Projet de remise en état du lavoir, victime d'un glissement de terrain et récemment mis au jour

- Projet de restauration du calvaire

- à La Clarté (à proximité de la chapelle) : projet de restauration de la fontaine, de belle facture mais ayant fait l'objet, dans le passé d'une rénovation (inadéquate).

■ BRIEC DE L'ODET : chapelle St Sébastien (XV°, privée)

Visite-conseil du 24 octobre, à la demande du propriétaire, pour remède à apporter aux désordres affectant la flèche (béton) du clocher, et aux problèmes d'humidité.

En Morbihan

■ LE FAOUËT : fontaine proche de la chapelle St Fiacre

Nous avons été de nouveau sollicités par l'association locale concernant un projet de reconstruction de cette fontaine, projet au sujet duquel nous avons déjà fourni, en 2007, des préconisations, mais qui n'a pas vu le jour. Attendons d'en savoir plus...

■ LANVENEGEN : chapelle de la Trinité

L'association est très désireuse de couvrir cette chapelle, mais la faisabilité de l'opération est étroitement dépendante des conclusions de l'étude préliminaire qui doit être réalisée.

■ PLEUGRIFFET : Chapelle Ste Marguerite XV°-XVIII°, chapelle St Vincent Ferrier (XVII°) à La Ville Tual

Visite-conseil du 6 septembre à la demande de la présidente de l'association Lumen Breiz qui fait le maximum pour attirer l'attention des élus de la commune sur le sort de ces deux chapelles qui, sans être alarmant pour l'instant, pourrait rapidement le devenir si rien n'est entrepris pour en enrayer la dégradation (pose de tirants dans la première, nécessité d'assurer le clos dans l'autre).

■ ET QU'ADVIENT-IL DE...

- la chapelle St Jacques, à Brec'h ?

Bien que l'architecte chargée de l'étude préliminaire ait rendu sa copie fin 2011,

les travaux, qui, selon l'engagement du maire (cf. bulletin 220, p. 30) devaient démarrer sitôt après les appels d'offres, sont toujours au point mort ...

- la chapelle St Nicolas, à Guer ?

Le pignon ouest, qui accusait un dévers très important et menaçait de s'effondrer, a enfin été étayé, comme nous le demandions avec insistance, ce qui permettra d'attendre maintenant plus sereinement que la commune vote les crédits nécessaires à la remise en état.



RAPPORT FINANCIER

Vous trouverez à la suite du présent compte-rendu les chiffres et commentaires relatifs au compte de fonctionnement 2012 et à la situation de trésorerie au 31 décembre 2012.

■ Décisions soumises au vote

Aides

L'assemblée a ratifié le projet, présenté par le bureau, d'accorder :

- 10.000 € à la commune de Lizio

(Morbihan), par le truchement de la Fondation du Patrimoine, à titre de contribution au financement des travaux de structure sur l'église paroissiale

- et 1.000 € à l'Association pour le renouveau du pardon de Ste Reine, à Beignon, comme participation à la réfection des portes de la chapelle.

Rapport d'activité et rapport financier

L'assemblée a approuvé purement et simplement ces deux rapports.

Election au conseil d'administration

Arrivés à expiration cette année, et sujets à renouvellement, les mandats de Jacques Arnould et de Marie-Alix de

Penguilly ont été purement et simplement reconduits, et ce pour trois ans conformément aux dispositions statutaires.

Par ailleurs, Jean-Louis Foubert, de l'Association de Sauvegarde de la Chapelle St Roch de Mériadec, commune de Plumergat (Morbihan) qui avait présenté sa candidature, a été élu pour la même durée, étant précisé que, comme pour tout nouveau mandat, cette nomination est provisoire et sera soumise à la ratification de l'assemblée générale annuelle après une période probatoire d'un an, si l'intéressé le souhaite.

Toutes ces décisions ont été adoptées à l'unanimité.

A l'issue de la réunion, les participants se sont retrouvés au restaurant « La Coriandre », tout proche, pour un repas chaleureux, bien servi dans un cadre agréable.

La première visite de l'après-midi a été, sous la conduite de M. le maire, celle de l'église paroissiale telle qu'elle se présente à l'issue de la première tranche de travaux.

La seconde, celle de la chapelle de Kerhir, en la commune voisine de Plounévez-Quintin, visite guidée et commentée par Mme Berthelot, maire à l'époque des travaux (2002 - 2007) et aujourd'hui trésorière de l'association N.D. de Trémargat. Merci à nos guides pour ces visites intéressantes qui sont aussi la démonstration des résultats remarquables que des élus déterminés et tenaces peuvent atteindre, même avec des moyens financiers limités.



Ressources :

Cotisations & dons 2011 (163 cotisants).....	7.769 € ⁽¹⁾
Revenus des placements.....	4.935 €
Participation à l'assemblée générale	835 €
Divers	50 €

Total ressources : 13 589 €

Emplois :

Déplacements et autres frais remboursés	862 €
Frais postaux (affranchissement).....	995 €
Téléphone	362 €
Fournitures de bureau	395 €
Dons.....	0 €
Impression bulletin.....	4.071 € ⁽²⁾
"Communication"	456 €
Frais de l'assemblée générale	1.807 € ⁽³⁾
Impôt sur les revenus des placements.....	478 €
Assurance.....	216 €
Frais bancaires	13 €
Divers	63 €

Total emplois : 9.718 €

Résultat (excédent) : 3.871 €

⁽¹⁾ Ventilation : Associations : 380 € ; Personnes physiques : cotisation de base (entre 20 et 30 €) : 1.355 €, cotis° "bienfaiteurs" (30 €): 2.550 € ; dons (part de la cotisation excédant 30 €, ou versement spécifique): 3.484 €.

⁽²⁾ Bulletin 221, du 60° anniversaire : 44 pages couleur, tiré à 850 exemplaires.

⁽³⁾ A comparer avec la recette correspondante (835 €), soit un différentiel de 972 €.
Explication : la traversée Vannes - Ile d'Arz aller-retour a été prise en charge par Breiz Santel, + le transport sur l'île, le surplus provenant du déficit imputable au faible taux de remplissage du car loué pour le trajet Lorient - Vannes A.R.

Commentaires

- En 2012 : 9.700 € de dépenses pour 13.600 € de recettes.
- En 2011 (pour comparaison) : 38.200 € de dépenses pour 17.400 € de recettes.

Explication de cette forte variation du montant des dépenses :

- En 2011, outre 6.800 € de dépenses non récurrentes (duplication des panneaux-photos et édition de Chapelles en Cornouaille), nous avons donné 22.200 € (oratoire St Joseph de Kerhuel à St Nicolas du Pélem : 12.200 € ; chapelle de Rosquelfen en Laniscat : 10.000) ;
- En 2012 : rien, le versement de l'aide promise pour l'église de Trémargat ayant été repoussé à 2013 dans l'attente de l'ouverture de la souscription organisée par la Fondation du Patrimoine, et celui que nous nous sommes engagés à faire pour la restauration du mobilier de la chapelle St Gobrien (St Servant-sur-Oust) se trouvant ajourné sine die pour la même raison.

Il ressort de là que, si l'on fait abstraction de ces mouvements, les dépenses courantes apparaissent stables d'une année sur l'autre, et encore largement couvertes par les recettes, lesquelles continuent néanmoins de baisser.



Situation financière au 31 décembre 2012

Liquidités :

Crédit agricole :	Compte courant :	3.369 €
	Livret :	10.723 €
Crédit mutuel :	Livret :	7.331 €
Banque postale :	Compte courant	168 €

Valeurs de placement :

Crédit agricole :	100.629 €
-------------------------	-----------

Total réserves d'après relevés bancaires à fin 2012 :	122.220 €
---	-----------

Engagements (Trémargat : 25.000 , St Gobrien : 20.000) :	- 45.000 €
--	------------

Total réserves nettes à fin 2012 :	77.220 €
------------------------------------	----------

Commentaires et prospective :

■ A fin 2012, le montant des réserves réellement disponibles, déterminé compte tenu des engagements sus-mentionnés , ressort donc à environ 77.000 €, contre 55.000 € à fin 2011 (cf. bulletin 222, page 26). Soit un différentiel positif de l'ordre de 22.000 €, dont détail ci-après :

- Trésorerie : 21.591 contre 9.090, soit, arrondi,12.500 €
- Placements : 100.629 € contre 90.881 €, soit, arrondi, ..9.500 €

■ Années 2013 et suivantes :

Les aides financières qu'accorde Breiz Santel sont essentiellement prélevées sur ses réserves, c'est-à-dire, en pratique, sur ses placements.

Or, plus ces derniers iront s'amenuisant, plus les revenus correspondants diminueront (4.935 € en 2012 contre 5.500 en 2011), de sorte que, progressivement, les cotisations - qui tendent elles aussi à diminuer du fait du non renouvellement de nos effectifs - finiront par constituer les seules ressources, lesquelles suffiront à peine à couvrir les dépenses courantes, incompressibles, que constituent, pour l'essentiel, l'impression et les frais postaux d'acheminement du bulletin.

Cela étant, si l'on table, pour l'avenir, sur une moyenne annuelle d'aides accordées de 25.000 €, et sur la base sus-indiquée (77000 €), les réserves qui permettent d'y faire face devraient se trouver quasiment épuisées en trois ans. Dans ces conditions, la poursuite de l'activité au-delà de cette échéance ne paraît pas assurée, ... à moins que, d'ici-là, comme il est souvent arrivé à point nommé dans le passé, des dons ou legs substantiels ne viennent reconstituer des réserves suffisantes pour permettre à Breiz Santel de poursuivre sa mission.

Puisse la Providence y pourvoir !

Tremargat : Inauguration de l'église Notre-Dame



Nous publions ici, avec son aimable autorisation, l'allocution prononcée par le maire de Trémargat, Eric Bréhin, à l'occasion de la ré-ouverture de l'église paroissiale le 11 octobre 2013, après achèvement des travaux de charpente et de couverture qui ont constitué pour cette église, en grand péril, une véritable résurrection.

Dans une commune de moins de 200 âmes, aux moyens matériels évidemment modestes, il fallait au premier magistrat et à son équipe beaucoup d'audace pour entreprendre un tel chantier, mais aussi beaucoup de détermination et de persévérance pour le mener à bien !

La conjugaison de toutes les forces vives : élus, clergé, associations, avec le soutien de la population, et la réussite qui la couronne, constituent un fait rare qui mérite d'être salué.

Tout comme le public, massé en nombre ce jour-là devant l'édifice, nous - les quelques membres de Breiz Santel qui avons pu faire le déplacement - avons apprécié l'esprit de cette allocution empreinte de sens, de sagesse et d'humanité, au point d'estimer judicieux de la reproduire intégralement, quitte à mordre un peu sur la place qui restera disponible dans le présent bulletin ...

En voici le texte :

Nous n'inaugurons aujourd'hui, dans cette église, ni -bien sûr- un édifice neuf, ni des travaux de restauration achevés, mais une première tranche de travaux dont la portée matérielle et symbolique est forte : après douze années de fermeture pour raisons de sécurité, et après avoir risqué l'effondrement de sa charpente et de sa toiture, l'église de Trémargat, au cœur de notre bourg, n'est plus en péril ; elle est sauvée et ré-ouvre ses portes, à tous. A tous : fidèles, amoureux du patrimoine, amateurs de concerts ou d'autres événements culturels comme celui qui a déjà eu lieu ici même le 29 août dernier, lorsque l'assistance emplissait une église qui revivait aussi par les musiciens et chanteurs présents.

Quoiqu'une seconde tranche de travaux soit prévue et demeure encore non réalisée (pour les vitraux, menuiseries, voûte de lambris, luminaires), j'ai tenu à marquer la réouverture

de l'église par cette cérémonie d'inauguration. Elle est d'abord une occasion de rendre hommage à la qualité du travail des entreprises et de l'architecte en charge du chantier -et c'est ainsi que vous pouvez ici admirer cette charpente neuve sous une couverture entièrement refaite au cours de l'hiver et du printemps dernier. Je tiens à remercier tous ceux qui, dans les entreprises Jaouen (de Pleyben), Compagnons Charpentiers d'Armor (de Runan) et Le Roch (de Pontivy) ont œuvré avec compétence pour nous livrer les travaux en mai, comme prévu, après un hiver riche en intempéries, dans des conditions de travail parfois difficiles. Je me souviendrai notamment de réunions de chantier au cœur de l'hiver, avec eux et Bernard Le Moën, notre architecte, dans une église à ciel ouvert, les pieds dans la neige -une expérience rare.

Dans ces travaux, je tiens aussi à souligner les

interventions bénévoles d'Eric Berthier, électricien installé dans la commune, et des nombreux membres des associations, du Groupement d'Animation de Trémargat, de Notre-Dame, et de la Paroisse pour le grand travail de rangement et de nettoyage au cours des mois de juillet et d'août.

Le coût total de ces travaux (maçonnerie, charpente, couverture) réalisés en 8 mois avoisine les 250 000 euros, répartis sur deux exercices budgétaires consécutifs. Pour qui connaît les limites étriquées d'un budget communal dans une commune de moins de 200 habitants, l'opération n'apparaissait initialement pas simple, d'autant que nous avons pu la réaliser sans endettement supplémentaire de la commune autre qu'à court terme, par ouverture d'une ligne de trésorerie et d'un prêt-relais TVA sur deux ans. Il était important de pouvoir réaliser ce chantier -dont l'urgence était patente- sans grever d'autres projets qui participent de la vie quotidienne de la commune et de son développement -comme la réfection des routes, la construction de nouveaux réseaux destinés à desservir des habitations nouvelles dans une commune dont la population croît-, l'aménagement participatif du bourg ou l'investissement dans la mise aux normes du café-gîte avec création d'une épicerie paysanne, nouveau lieu de vie économique et sociale.

Avec cette église -lieu de vie culturel et culturel-, nous transmettons ainsi aux générations de la commune qui viennent un patrimoine riche de 5 siècles d'histoire, sans transmettre de dette supplémentaire.

Quoi que nous nous trouvions dans un édifice religieux, je ne saurais -même pour une boutade- invoquer un miracle financier pour expliquer comment cette réouverture -fût-elle dans un édifice incomplètement restauré- a été rendue possible en une seule tranche, et ce en quelques mois. Aux côtés de la commune, une forte mobilisation d'acteurs publics et

privés a été nécessaire au financement de cette réalisation. Il me faut ici remercier chacune et chacun pour sa contribution :

■ l'Etat, à travers la participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), et particulièrement Monsieur le Conservateur des Monuments Historiques, Henri Masson, assisté des architectes des Bâtiments de France ; et l'Etat encore à travers le Ministère de l'Intérieur et l'enveloppe parlementaire de Monsieur le Sénateur, Yannick Botrel

■ le Conseil Régional qui nous a fortement appuyés à la fois par son financement classique et par le biais de la prime SOS.

■ le Conseil Général et particulièrement ses vice-présidents, Messieurs Charles Josselin et Alain Guéguen

■ la Fondation du Patrimoine, son délégué régional, Monsieur Jean-Pierre Ghuysen, sa déléguée départementale pour les Côtes-d'Armor, Madame Geneviève Le Louarn, et son délégué de pays, Monsieur Jean- Yves Le Péchour, et tous ceux qui ont généreusement donné dans le cadre de la souscription de la Fondation (en partenariat avec l'association Notre-Dame et la commune)

Je tiens aussi à chaleureusement remercier l'association à vocation nationale qu'est la Sauvegarde de l'Art Français et son président Monsieur Olivier de Rohan, qui s'est déplacé aujourd'hui depuis Paris pour être ici des nôtres.

■ l'association Breiz Santel, et tout particulièrement ses président et vice-président, Messieurs François Eeckman et François Naourès

■ et l'association Notre Dame de Trémargat, son président, Monsieur Jean-Yves Le Denmat,

ses trésorière et secrétaire, Mesdames Marie-France Jaouen et Marie-Paule Berthelot, pour un travail de longue haleine, dans les domaines de la sensibilisation autour de l'enjeu, de l'animation de la souscription, ainsi que pour l'organisation, depuis près de six ans, de quatre événements annuels destinés à collecter des fonds, dont il a généreusement été fait donation à la commune, pour l'aider à financer ces travaux.

Cette longue liste de remerciements se suffirait presque à elle-même pour suggérer l'épaisseur des liens noués entre tous au cours de ces dernières années - trame patiemment tissée pour parvenir à la réussite de cette œuvre collective.

J'ai d'abord évoqué le travail des mains des ouvriers, celui de l'architecte, c'est-à-dire les bâtisseurs ;

J'ai ensuite cité les organismes publics et privés - et leurs subventions, leurs dons, tous tournés vers une même volonté - c'est-à-dire les financeurs du projet.

En effet, sans mains pour construire, sans crayon et sans connaissances pour dessiner des plans et chiffrer, sans argent collecté pour rémunérer le travail des hommes et payer les matériaux, il n'y aurait pas eu de sauvegarde de l'église possible.

C'est vrai, tout cela est vrai, mais - au-delà de cette intelligence mise en œuvre et au-delà des gestes manuels et financiers des uns et des autres - je voudrais aussi évoquer l'esprit qui a été le nôtre - à nous ici présents - et qui a, petit à petit, été insufflé dans ce projet, depuis ses débuts.

Je voudrais brièvement rappeler la mise en place par la municipalité, en 2008, d'un comité consultatif - et au passage remercier John Booth, conseiller municipal, pour le travail

accompli durant cette période -, comité consultatif réunissant notamment les représentants des associations locales ; puis rappeler la patiente élaboration d'une convention tripartite avec ces associations, et le père -aujourd'hui à la retraite-, Jean Champion, ainsi que le Vicaire Général, l'abbé Gérard Nicole.

Cette convention tripartite, signée en 2010, re-signée cette année avec l'actuel curé de la paroisse Jean-Marc Lhermitte, relie la commune, l'affectataire et les associations que sont Notre-Dame de Trémargat, le Club des Bruyères, l'Ecole de Musique et de Danse du Kreiz Breizh, Radio Kreiz Breizh et le Groupement d'Animation de Trémargat (le GAT). L'accord prévoit, dans le cadre de la loi, et en bonne intelligence, des usages culturels et culturels de l'église, ces derniers étant régulés par le conseil tripartite mis en place par la convention du même nom.



L'église aujourd'hui et ici ré-ouverte est un édifice à vocation religieuse, un lieu de spiritualité. Cette spiritualité prend forme dans une architecture qui lui est propice ; elle la prend dans la forme codifiée et ritualisée de la religion chrétienne, qui rassemblait les hommes il y a cinq siècles. Ici même, on a prié il y a cinq siècles, et depuis cinq siècles. Qu'on le regrette ou non, cette religion



rassemble moins aujourd'hui que par le passé. Cependant, que l'on croie ou non à cette forme codifiée de spiritualité, l'architecture de l'église, son existence même à travers les siècles, transmet et assure une continuité entre les générations de femmes et d'hommes, celles et ceux qui ont vécu et sont morts, celles et ceux qui vivent aujourd'hui, celles et ceux qui vivront demain, là où elle se tiendra encore, au cœur du bourg, au cœur de la vie de la communauté.

A partir de cette forme première de continuité entre femmes et hommes du passé, du présent et de l'avenir, s'étend, à mon sens, une autre forme : une continuité entre différentes spiritualités, qu'elles soient, d'ailleurs, vécues comme telles ou non.

L'émotion collectivement vécue à l'écoute d'un chant, d'une musique profane lors d'un concert dans l'église, ou à la vue d'une exposition artistique, ou bien encore le sens de la communauté que nous éprouvons en ce moment-même ici en étant rassemblés dans ce lieu qui a traversé l'histoire, cette émotion, ce sens de la communauté - des liens qui nous relient - ne constituent-ils pas une essence qui, sans prendre la forme religieuse ritualisée, confine elle aussi à la spiritualité ?

Certains voient Dieu dans l'église ; certains n'en voient pas ; certains ne voient de divinité que dans les hommes eux-mêmes.

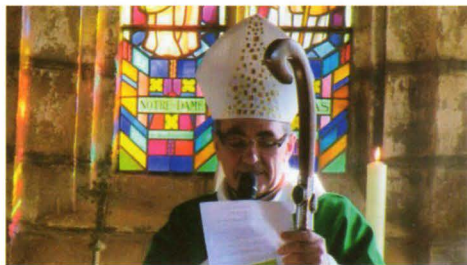
Je formule ici le vœu que, conformément à

l'esprit (« esprit » : nous revenons à la spiritualité), conformément, donc, à l'esprit qui a guidé le patient travail collectif de mise en œuvre de ce projet de restauration, tous -sans sectarisme- fassent bon usage de cet édifice aujourd'hui ré-ouvert ; avec l'espoir qu'il puisse continuer à être restauré, par étapes dans les années à venir.

Avant de céder la parole, j'en termine en remerciant Nadine, notre secrétaire de mairie, pour le patient travail de gestion de ce dossier au cours des cinq années écoulées.

(N.D.L.R.) Deux jours plus tard avait lieu la cérémonie de réouverture au culte, marquée par la remise officielle des clefs suivie de la messe solennelle, présidée par Mgr Denis Moutel, évêque de St Brieuc.

Un moment fort pour la population, en particulier pour les paroissiens mais aussi pour tous ceux qui avaient tenu à s'associer à l'événement !





En Morbihan cette année, notre assemblée générale a réuni, à Languidic, le samedi 12 avril, par une belle journée que l'on aurait pu croire d'été, une quarantaine de participants dans une salle aimablement mise à notre disposition par la municipalité. Après avoir excusé Mme le maire, empêchée, M. François Le Louer, son premier adjoint, a brièvement présenté la commune

- une des plus vastes du département -, laquelle couvre 10.908 hectares et ne compte pas moins de treize chapelles entretenues. Le Père Marius, curé de la paroisse, retenu par d'autres obligations, avait dû décliner notre invitation. Puis, comme à l'ordinaire, les vice-président (François Naourès) et président (François Eeckman) ont passé en revue et commenté, département par département, les activités de l'association au cours de l'année écoulée, 2013. En voici le résumé :

En Côtes d'Armor

■ LANISCAT :

Chapelle de Rosquelfen

Les travaux se sont poursuivis avec le redressement, au moyen de vérins hydrauliques et sous la direction de Léo Goas, du mur nord de la nef, qui accusait un dévers important, et le renforcement des fondations.

Une demande d'inscription au titre des monuments historiques a été présentée à la D.R.A.C.

Chapelle St Mathurin (Trozulon)

Ce chantier, sur lequel avaient commencé à travailler des élèves du lycée professionnel de Quintin, semble aujourd'hui en panne ...

■ LANNION : Chapelle St Marc

La réfection du dallage est sur le point de se terminer

A venir : les vitraux et l'intérieur.

■ TRÉMARGAT : Eglise paroissiale

On n'y insistera pas car il en a été largement question dans le présent bulletin (voir, plus haut, le compte-rendu de l'assemblée générale 2013 et la transcription de l'allocution du maire).

■ LANVELLEC : Chapelle St Loup



A son sujet, le bulletin de Breiz Santel n° 187, de 2002, mentionnait : « Avec l'association de Gilles Le « Jeune à Plouaret, notre architecte a de nouveau bâché cette chapelle, privée depuis

« seulement dix ans, pour pouvoir conserver sa charpente ».

« Une étude a été faite par lui concernant les peintures murales, exceptionnelles. Les dossiers sont déposés en mairie, à la D.R.A.C. et aux Bâtiments de France, mais la commune n'a pas encore signifié sa volonté de faire des démarches pour acquérir de nouveau ce patrimoine délaissé. »

Réactivées en 2013 par Yann-Loeiz Kabell, de Plestin, auteur d'un inventaire photographique des chapelles du Trégor finistérien et costarmoricain, et Philippe Soufflet, de Trébeurden, ces démarches, appuyées par les nôtres, se sont heurtées, jusqu'à présent, au mutisme total des propriétaires. Après la charpente, qui finit de pourrir au sol, ce sont aujourd'hui les murs qui menacent de s'effondrer. Innommable gâchis !



En Finistère

■ LOCUNOLÉ : Chapelle Ste Gertrude

A la demande du président de l'association Nature & Patrimoine de Querrien, Alain Nativelle, Léo Goas s'est rendu sur place, le 18 septembre, accompagné de François Eeckman, pour un diagnostic, puis pareillement le 7 novembre suivant, pour en rendre compte à l'association en voie de

constitution et présenter les mesures conservatoires urgentes à mettre en œuvre.

La présence du maire en ces deux occasions témoigne de la bonne volonté de la commune.

■ HENVIC : Chapelle Ste Marguerite

Sensible aux efforts soutenus déployés par les bénévoles de l'association locale Les Amis de la chapelle Ste Marguerite depuis une dizaine d'années en vue de la restauration et de la mise en valeur de l'édifice, situé dans un site remarquable au Pont de la Corde sur la rivière de la Penzé qui l'enjambe au sud de Carantec, le conseil d'administration lui a accordé une somme de 500 € à titre de contribution à la pose d'un lambris sous voûte. Modeste et symbolique, le geste a néanmoins été apprécié.

En Ille & Vilaine

■ BEIGNON : Chapelle Ste Reine

L'association, que nous avons soutenue à diverses reprises depuis 1994, a sollicité, fin 2012, une aide financière pour le remplacement des deux portes (ouest et sud), en très mauvais état. Vu l'importance de cet élément au regard de la sécurité de l'édifice et de son contenu, ainsi que du coût global (5.800 € dont 4.800 pour la menuiserie proprement dite), il a été décidé de prendre en charge le lot ferronnerie pour le montant du devis (956,80 €), sous condition de qualité des prestations. La condition s'étant trouvée remplie, le règlement est intervenu le 12 novembre 2013.

En Morbihan

■ ST SERVANT SUR OUST : Chapelle St Gobrien

Le versement de l'aide, de 20.000 €, promise pour la restauration du mobilier, est toujours suspendue à la mise en place d'une souscription Fondation du Patrimoine.

■ LIZIO : Eglise paroissiale, N.D. du Lys

Des travaux de structure s'étant avérés nécessaires, d'un coût important eu égard aux capacités financières de la commune, nous avons été sollicités pour apporter une aide, et décision a été prise, entérinée lors de l'assemblée générale 2013, d'accorder 10.000 €.

Le versement a été effectué au titre de la souscription organisée par la Fondation du Patrimoine, ce qui permet, grâce à l'abondement que cet organisme s'engage à verser, de majorer très sensiblement (de 30 à 40 %) le rendement effectif des sommes données par les souscripteurs.

Divers

Projet de partenariat

REMPART est une union d'associations qui organise des chantiers internationaux de bénévoles axés sur la sauvegarde du patrimoine.

Après avoir pris contact avec son président, nous avons rencontré, le 8 novembre 2013, son délégué national, Olivier Lenoir, pour jeter les bases d'un partenariat qui permette à Breiz Santel de réactiver l'activité chantiers à l'instar de ce que nous faisons encore il y a quelques années, mais sans avoir cette fois à en assumer l'intendance ni la responsabilité, devenues trop lourdes

pour notre structure d'aujourd'hui.

Aux termes de la convention, **REMPART** s'engage à fournir : les bénévoles, la « logistique », l'encadrement technique, l'encadrement culturel et pédagogique, l'assurance, à charge pour l'association partenaire de proposer un site présentant un chantier à mener et une capacité d'accueil du groupe.

Notre démarche a reçu un écho très favorable, mais le site que nous envisagions de proposer s'est malheureusement révélé impraticable, de sorte que nous avons dû renoncer à l'entreprise pour 2014.

Sans abdiquer pour autant, nous décidons de reconsidérer la question lorsque les conditions que nous avons à remplir se trouveront réunies.

Rapports comptable et financier

En qualité de trésorier par intérim, le président a présenté et commenté les comptes de recettes et dépenses de l'année 2013, ainsi que la situation financière au 31 décembre 2013.

Tels que reproduits à la suite du présent compte-rendu, les compte de fonctionnement et bilan ont été approuvés à l'unanimité, de même que le rapport d'activité.

Election au conseil d'administration

Le nombre des administrateurs se trouve réduit à 9 depuis la mort de Jacques Arnould, survenue en novembre 2013, ce qui constitue le minimum en vertu de l'article 5 des statuts.

- Arrive à expiration à l'issue de l'assemblée 2014 le mandat de quatre

administrateurs, à savoir (dans l'ordre alphabétique) : Dominique de Lafforest, Marie-Madeleine Martinie, Désiré Le Picot et Christian Trillat. Il est proposé de les reconduire dans leurs fonctions pour trois ans, durée statutaire. La reconduction est votée à l'unanimité (fin de mandat : 2017).

- Parallèlement, il est fait appel à de nouvelles candidatures.

Marie Caron, de Guilligomarc'h (29), et Armelle de Parscau, de Péderneq (22) se proposent, proposition qui reçoit un accueil très favorable.

Elles sont élues à l'unanimité (fin de mandat : 2017).

- Enfin, étant rappelé que, conformément à la pratique en vigueur dans notre association, toute élection d'administrateur est réputée provisoire jusqu'à ratification prononcée, sauf volonté contraire de l'intéressé, par l'assemblée générale ordinaire de l'année suivante, celle de Jean-Louis Foubert, élu lors de l'assemblée générale de 2013, est confirmée purement et simplement, à l'unanimité également, avec effet rétroactif à la date de son élection (fin de mandat : 2016).

Intervention

Ayant reçu d'un adhérent, Hervé Caron, fin mars 2014, l'information selon laquelle une association a été constituée en vue d'assurer l'avenir de la chapelle N.D. de la Clarté, au village de St Eloi en Guilligomarc'h (Finistère, limite Morbihan, nord-nord-ouest de Plouay), nous avons profité de sa présence à l'assemblée pour lui demander de bien vouloir, en fin de séance, présenter la chapelle, les objectifs poursuivis, les démarches entreprises, les difficultés rencontrées etc. ... , ce qu'il a volontiers accepté.

La clarté de l'exposé improvisé et la conviction qu'il y a mise ont été très appréciées des participants.

Nous l'en remercions vivement.

N.D.L.R. : A la demande d'Hervé Caron, Léo Goas s'est rendu sur place, le 14 avril, pour établir le diagnostic de l'édifice.

Videoprojection

C'est sur des images que s'est achevée la réunion : projetés sur écran, les reportages photos et video consacrés à la reconstruction de la chapelle St Honoré en Plogastel-St Germain - chantier exemplaire - réalisés respectivement par Hervé Le Henaff, membre de l'association locale de bénévoles (cf. bulletin 222, pages 10 et 11), et FR3 Bretagne.



Après le repas, pris en commun dans un restaurant du bourg, l'après-midi, toujours sous le soleil, a été consacré à la visite de trois des nombreuses chapelles situées sur le territoire de la commune :

- **N.D. des Fleurs**, au bourg, sous la conduite de M. Michel Jaffredo,

- **St Jean**, au village du même nom, sous la conduite de Mme Perrono,

- **St Diboen**, au village de Tréauray, sous la conduite de Mme Laventure.

Un grand merci à nos guides, non seulement pour le temps qu'ils ont accepté de nous consacrer, mais aussi pour la ferveur qu'ils mettent à faire découvrir "leur" chapelle.

ompte de fonctionnement 2013

(annexe 1 au compte-rendu de l'A.G. 2014)

Ressources :

Cotisations & dons (153 cotisants & donateurs confondus)	7.324 €
Détail :	
- Associations : (8 cotisants & donateurs confondus)	240 €
- Personnes physiques	
Cotisation simple :	1.080 € (53)
Cotisation bienfaiteurs :	2.760 € (92)
- Dons :	3.244 € (51)
(est qualifiée de don la part de cotisation qui excède 30 €, montant de la cotisation "bienfaiteur", ou tout versement spécifique)	

Revenus des placements	3.421 €
Participation à l'assemblée générale	610 €
Divers	58 €
Total ressources	11 413 €

Emplois :

Déplacements et autres frais remboursés	400 €
Frais postaux (affranchissement).....	883 €
Téléphone	360 €
Fournitures de bureau	0 €
Dons accordés	36.507 € ⁽¹⁾
Impression bulletin	2.644 €
"Communication"	45 €
Frais de l'assemblée générale.....	990 €
Impôt sur les revenus des placements	531 €
Assurance	216 €
Frais bancaires.....	102 €
Cotisations versées	181 €
Divers	96 €
Total emplois :	42.955 €
Résultat (insuffisance)	- 31.542 €

Commentaires

Abstraction faite des dons accordés (pour un total de 35.507 €), le **résultat courant** (sommes arrondies) ressort à **5.000 €**, différentiel entre les recettes courantes (11.400 €) et les dépenses courantes (6.400 €)

⁽¹⁾ Détail :	<u>Date de versement</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant</u>
	15 2	Trémargat : église	25.000 €
	22 4	Lizio : église	10.000 €
	5 7	Henvic : chapelle Ste Marguerite	500 €
	12 11	Beignon : chapelle Ste Reine	957 €
	22 11	Plœmeur : chapelle St Tual	50 €

Situation financière au 31 décembre 2013

(annexe 2 au compte-rendu de l'assemblée générale 2014)

Liquidités :

		Ecart par rapport au 31 décembre 2012
Crédit agricole :	Compte courant :	938 € - 2.431 €
	Livret	8.268 € - 2.455 €
Crédit mutuel :	Livret :	7.447 € + 116 €
Banque postale :	Compte courant	62 € - 106 €
Caisse :		82 € /

Valeurs de placement :

Crédit agricole :	79.851 €	-20.778 €
-------------------------	----------	-----------

Total réserves d'après les relevés au 31 12 2013 :	96.649 €	- 25.654 €⁽¹⁾
---	-----------------	---------------------------------

Engagements ⁽²⁾	20.000 €
-----------------------------------	-----------------

D'où une situation financière réelle de l'ordre de	76.000 €
---	-----------------

Commentaires

■ ⁽¹⁾ Ce sont les 36.500 euros de dons accordés en 2003 qui entraînent et expliquent cette diminution de fonds propres.

■ ⁽²⁾ La situation financière de Breiz Santel à fin 2013 - qui est aussi sa situation patrimoniale puisque son patrimoine se compose exclusivement d'avoirs financiers - doit être corrigée à la baisse pour tenir compte de la décision, adoptée par le conseil d'administration en 2009, de contribuer, à hauteur de

20.000 euros, au financement de la restauration du mobilier de la chapelle St Gobrien à St Servant sur Oust, contribution dont l'exécution demeure suspendue à l'ouverture de la souscription publique que doit organiser la Fondation du Patrimoine et qui a été ajournée sans être pour autant remise en cause.

Compte tenu de ce qu'il faut considérer comme une dette certaine, même si son échéance reste, pour l'heure, indéterminée, elle ressort donc à environ 76.000 €.

Chapelles chantantes

Nous reproduisons ici l'exhortation lancée par le Père Dominique de Lafforest (« Keranforet ») - aumônier du Tro Breiz, et ardent apôtre de la revitalisation des chapelles - prolongement de celle que nous avons publiée dans le bulletin printemps-été 2010 (n° 218-219, pages 7 et 8).

« Chapelles chantantes »

Vous qui avez à cœur de voir revivre nos humbles chapelles de campagne, souvent oubliées, pour ne pas dire laissées à l'abandon, voici une bonne nouvelle qu'il vous revient de faire connaître autour de vous !

Vous connaissez, dans votre voisinage ou dans votre commune, une chapelle (ou deux) qui n'est ouverte que le jour du Pardon.

Nos chapelles pourraient servir à d'autres occasions. Servir à quoi ? A faire monter la prière, de ce coin de notre terre, vers le Ciel ! Après tout, n'est ce pas précisément dans ce but que nos aïeux les ont bâties ?

Un petit groupe, autour de Vannes, a commencé à proposer un temps de prière et de rencontre dans quelques chapelles rarement ouvertes : Mériadec (commune de Plumergat), Plaudren, Saint Nolff, Ambon, Baden ...

Nous avons trouvé le nom de « chapelles chantantes » !

Contact : Alexis, Denise, Sylviane. tél. : 09 50 57 29 09 ou 06 43 57 91 27

Comment démarrer chez vous ?

- 1** Choisir une chapelle généralement fermée.
- 2** Prévenir le responsable de la paroisse et lui demander de mettre une annonce dans la feuille ou le bulletin paroissial.



- 3 Rencontrer des membres de l'Association (si elle existe), ou un voisin de la chapelle qui détient la clef.
- 4 Fixer une date et l'heure (dimanche après midi ou soir en semaine).
- 5 Inviter des amis qui aiment prier, chanter, connaître nos chapelles.

C'est tout.

Père Dominique de Lafforest
"Keranforest"

↑
Chapelle St Roch, Mériadec →



Restauration, mais pour servir à quoi?

Cette question, qui peut paraître brutale mais n'en est pas moins pertinente, est au cœur de la préoccupation exprimée par un adhérent dans un courrier dont est extrait ce qui suit :

« Je me trouve éloigné de la Bretagne, mais cela ne m'empêche pas de réfléchir et de m'inquiéter.

Je travaille à sortir, un jour, quelque chose sur mon pays d'origine qui est Plésidy, dans les Côtes d'Armor.

Je rassemble donc à l'occasion de chacune de mes visites annuelles à Plésidy, où je conserve des biens, des informations, ce qui m'amène à réaliser des interviews. C'est ainsi que je regrette les propos suivants, récemment entendus : « A Plésidy, il ne reste plus que la chapelle Saint Jean (à Kerlan) à restaurer, mais pour servir à quoi ? - il y a déjà tant de chapelles qui ne servent plus ! - Les jeunes ne veulent plus s'engager »

Triste constat.

Je pense qu'il faut poursuivre une réflexion sur l'avenir, sachant que la pratique religieuse est tombée bien bas : que deviendront toutes ces chapelles le jour où les communes, faute de moyens, ne voudront plus rien faire pour celles dont elles sont propriétaires ; et les églises ?

...

Je pense qu'à l'instar du Conservatoire du Littoral, une structure du type "Conservatoire du patrimoine religieux breton" pourrait être à terme la solution pour les communes qui voudraient se désengager, étant entendu que les chapelles et les églises classées ou inscrites ne seraient pas concernées puisque pouvant bénéficier des aides de l'Etat.»

N.D.L.R.

C'est en effet une piste à envisager.

Encore faudra-t-il cependant qu'au-delà de l'acquisition (pour un prix symbolique, peut-on penser) se trouve et se constitue, autour de chaque édifice concerné, une équipe de bénévoles suffisamment motivée qui, dans la durée, non seulement se montre capable d'assurer l'entretien - ce qui n'est déjà pas rien - mais ait de surcroît la volonté et la capacité de programmer et de financer les travaux dont la nécessité se fera nécessairement sentir au fil du temps !

Beaucoup de conditions, par conséquent, qu'il ne sera pas aisé de réunir...

La réflexion rejoint d'une certaine manière la démarche entreprise par Philippe Abjean, fondateur du TRO BREIZ, qui vient de créer le mouvement "*les ouvriers bénévoles du Bon Dieu*", mouvement pour l'avenir de nos chapelles à l'heure de la reconversion : un projet de gîtes gratuits au long du Tro Breiz.

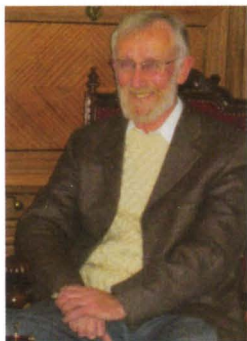
L'association de l'œuvre de St Joseph, dont il est le président, se propose d'acheter des chapelles pour une somme symbolique afin de créer à terme les chemins du Tro Breiz à l'exemple des chemins de St Jacques, le but étant de constituer un réseau de 50 chapelles hospitalières qui permettent aux pèlerins ou randonneurs de disposer d'un lieu de prière et d'hébergement.

Elle a déjà acquis quelques chapelles, à St Pol de Léon, Auray, ainsi que celle de St Joseph au quartier de Ste Croix à Guingamp.

Ces chapelles d'ores et déjà acquises attendent leurs bénévoles. Elles auront leur propre association pour le travail manuel, la restauration, la liturgie, la prière, le chant des vêpres.

Adhérents de Breiz Santel, n'hésitez pas à nous faire part de vos appréciations et de vos suggestions pour nous permettre d'apporter à ces initiatives le soutien qu'elles appellent.

Jacques Arnould 1936-2013



Notre ami Jacques Arnould, administrateur de Breiz Santel, s'est éteint discrètement le 19 novembre 2013.

Quinze jour après ses obsèques, célébrées en l'église de Plœmeur et auxquelles ont assisté plusieurs d'entre-nous, un hommage lui a été rendu au cours d'une cérémonie sobre et recueillie dans la chapelle St Tual, chapelle dont il était voisin immédiat et qui lui doit son sauvetage et sa restauration (1996 - 1999).

Voici le texte de l'allocution prononcée à cette occasion par Philippe Braguier, proche ami de Jacques :

Bonjour à toutes et à tous, heureux de vous accueillir dans cette chapelle de Saint Tual, chapelle qui a beaucoup compté dans la vie de Jacques, depuis 1996, date de création de l'Association des amis de cette chapelle, jusqu'au 19 novembre dernier, date de son décès.

Avant de suivre un temps de prière de l'Avent préparé par l'équipe paroissiale, je souhaitais rendre hommage à Jacques, au nom des Amis de la Chapelle Saint Tual.

Je vois dans l'assemblée Raymond, Jean, Gervais, Jean-Paul, amis des premiers jours, et tous les autres qui n'ont pu être présents avec nous aujourd'hui, amis de la chapelle et, donc, amis de Jacques.

Jacques était notre Président, le président de l'Association des Amis de la Chapelle Saint Tual de Ploemeur. Grand ami et serviteur de Saint Tual, il a emporté avec lui une partie de la mémoire vive de notre Association, mais il nous laisse en héritage bien plus qu'une simple chapelle que nous pouvons admirer aujourd'hui grâce à sa persévérance et son dévouement, et qui, sans sa ténacité, aurait pu disparaître de notre patrimoine

religieux.

Féru d'histoire et de culture bretonne, Jacques nous lègue une ligne de conduite fidèle à ses engagements : celle d'un homme affable et respectueux, pour qui droiture rimait avec amitié, et ce en toute discrétion et humilité, et toujours avec un humour à la fois caustique et bienveillant.

Ainsi, j'ai avec moi un de ses cahiers, qu'il nous a laissés, et dans lesquels il relatait son quotidien en rapport avec la chapelle. J'en ai choisi cet extrait, page 45 de son cahier n° 17...

"Jeudi 6 juillet 2006, 18h30 : vernissage de l'exposition de Léal Martinez à la chapelle Saint Maudé.

Nous attendons le Maire qui n'est là que vers 19h10. Discours, et nous trinquons enfin.

Le Maire, à qui je demande s'il viendra à notre vernissage demain à la chapelle Saint Tual, me répond négativement, car il sera en congé.

Je lui dis que ça tombe bien car nous ne serons pas obligés de l'attendre !"

Jacques donnait de son temps à

l'Association, pour récupérer 20 € par-ci, patiemment acquis après avoir tenu un stand de brocante toute une journée en plein soleil pour la vente de ses livres, 30 € par-là pour la vente de vaisselle... économisant euro après euro et attendant des autres autant que de lui-même.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, le trésorier peut vous assurer que Jacques a contribué pour une part significative aux recettes, et aussi à l'âme de l'Association.

À qui voulait bien l'entendre, Jacques aimait raconter sans faillir toute l'épopée détaillée de cette chapelle, depuis son origine, en 1424.

Mais Jacques aimait aussi toutes les chapelles : il avait d'ailleurs repris l'inventaire des chapelles bretonnes mentionnées dans la revue Breiz Santel, épluchant, un à un, les 219 numéros de cette revue depuis 1952. Il affectionnait leur petite et leur grande histoire, l'histoire de leur fondateur, l'histoire des hommes... notre histoire.

Tout compte fait, au sens propre comme au sens figuré, Saint Tual est la Chapelle de Jacques. Mais... je crois qu'il n'apprécierait pas qu'on lui décerne cette marque de propriété, car il accueillait dans cette chapelle tous les visiteurs : croyants, non croyants, touristes de passage, enfants en catéchèse, artistes peintres, musiciens chanteurs... comme chez lui, où il offrait l'hospitalité à des étudiants et des sans travail, où il employait dans son jardin des sans domicile fixe, des anciens repris de justice, des personnes dépendantes en réinsertion..., des

étrangers en somme !

Des étrangers que nous étions quand Jacques nous a accueillis pour la première fois dans cette chapelle.

J'ai estimé profondément, vous aussi, sa démarche de paroissien, ce mot dont l'origine grecque signifie « vivre quelque part comme des étrangers résidents », c'est-à-dire dans une demeure provisoire (presque 600 ans quand même pour Saint Tual) et pour un instant précaire (77 ans pour Jacques).

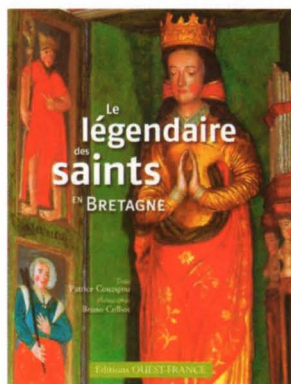
Et il aurait aimé nous rappeler cette citation d'un manuscrit du II^e siècle, la Lettre à Diognète à propos des chrétiens : *"Toute patrie leur est une terre étrangère, et toute terre étrangère est pour eux une patrie"*.

Avant de terminer cet hommage, j'ai une chose à vous confier, ou plutôt que Jacques devait vous dire : vous vous êtes peut-être demandé pourquoi il n'ouvrait plus sa porte depuis quelques mois. Hormis Nolwenn, sa fille, Françoise et moi étions les seuls à pouvoir lui rendre visite.

"Je ne suis pas digne de recevoir mes amis dans cet état, je préfère les accueillir plus tard", nous a-t-il dit.

Puisses-tu être exaucé, Jacques, pour que nous te retrouvions, à chacun son jour venu, afin que tu nous accueilles tous, à nouveau, dans ta chapelle, éternellement.

Merci, Jacques. Va en paix.



Le légendaire des saints en Bretagne

Textes : Patrice Couzigou ; photographies : Bruno Colliot
Éd. Ouest-France, 2011. 128 pages. Prix public : 17, 90 €.

"La Bretagne honore de nombreux « saints », rarement canonisés par l'Eglise catholique. Mais leur sanctification est venue du peuple breton, en regard de leurs vies souvent exemplaires, de leurs actions souvent réelles ou considérées comme miraculeuses."

"Qui étaient ces saints, saints locaux ou de l'Eglise universelle ? Quels ont été leurs hauts faits racontés par la légende ? Ont-ils été martyrisés ? Comment ? Leurs attributs sont-ils liés à leurs fonctions ou à des épisodes de leurs vies ?"

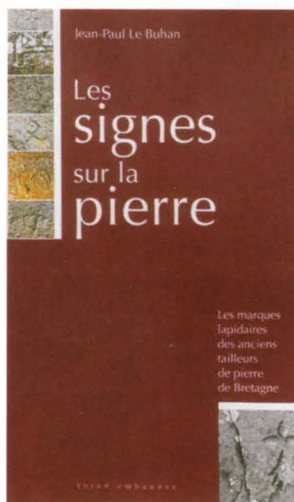
"C'est ce que cet ouvrage souhaite vous dire. Que vous puissiez les reconnaître et raconter à votre tour les belles histoires légendaires des saints en Bretagne. Que vous soyez jeune ou moins jeune, vous

n'en aurez que plus de plaisir en visitant les chapelles bretonnes blotties dans la campagne, en souriant et en même temps admirant la beauté des œuvres naïves des artistes bretons ou itinérants."

(notice de la 4^e de couverture)

N.D.L.R.

Des légendes touchantes et souvent savoureuses, de très belles photos : un ouvrage à ne pas manquer !



Les signes sur la pierre

Les marques lapidaires des anciens tailleurs de pierre en Bretagne, de Jean-Paul Le Buhan.

Éd. Yoran Embanner, 2013.

Broché, 17 x 24 cm, 358 pages, 370 photos couleur et noir & blanc, 50 croquis, dessins et cartes ; 26 tableaux de synthèse. Vente librairies, maisons de la presse et grandes surface. 29 €.

"Ce livre est un pèlerinage aux sources de l'histoire de la Bretagne profonde et collective, celle des taiseux de l'histoire, des générations d'ouvriers de la pierre, de maîtres en leur métier, qui ont eu à cœur de réaliser un bel ouvrage, parfois un Grand-CŒuvre"

"Qui sont ces constructeurs anonymes qui nous ont laissé de si beaux témoignages d'intelligence et de travail sur les murs de nos châteaux, églises et autres monuments ?"

"Une approche originale pour les amoureux du patrimoine breton"

(extraits de la note de présentation de l'éditeur)

ASSEMBLEE GENERALE DE BREIZ SANTEL

Samedi 25 avril 2015 à Guilligomarc'h (Finistère)

■ PROGRAMME

L'assemblée générale de Breiz Santel aura lieu le samedi 25 avril 2015 dans la salle de la mairie de Guilligomarc'h selon le programme suivant :

09h45	Rendez-vous à la mairie
10h00	Ouverture de la réunion par une présentation de Guilligomarc'h par le maire, Alain Follic.
10h15 à 12h00	Assemblée générale
12h00	Visite de l'église paroissiale, saint Meven
13h00	Déjeuner à Stang ar Pont, à environ 600 m du bourg en direction de Locunolé (19€/personne)
Après-midi	Visite de la chapelle de Notre-Dame de la Clarté (XVI ^{ème}) Visite de l'abbatiale Sainte-Croix de Quimperlé (XI ^{ème})

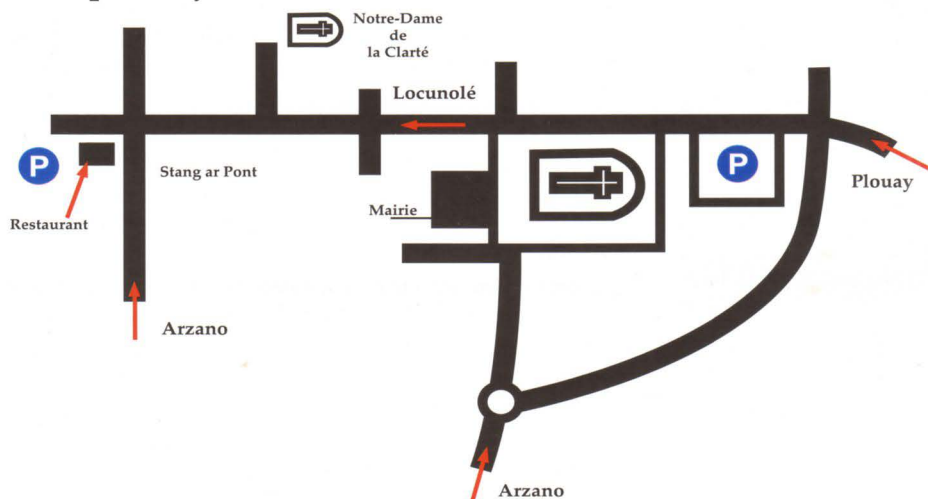
Tous les adhérents à jour de leur cotisation 2015 sont invités à y participer :

- soit en rejoignant Guilligomarc'h
- soit en faisant appel au covoiturage

Il n'y aura pas de car pour rejoindre Guilligomarc'h, mais possibilité de covoiturage à partir de Vannes, Auray, Lorient, ... (pour cela, appeler le 02 97 44 74 63 Marie-Alix de Penguilly).

Pour la bonne organisation de l'assemblée générale, il vous est demandé de renvoyer vos pouvoirs et participations pour le **10 avril 2015**.

PLAN pour rejoindre GUILLIGOMARCH'



En cette année 2014 qui s'achève, et en souvenir de la Grande Guerre, la croix de Toulhouët



Denys Louis Marie SIMONNOT (1877 - 1959)

Engagé volontaire dès 1914, à l'âge de 37 ans, pour défendre la France, laissant à Toulhouët, une épouse et quatre enfants (Bernard, Alain, Yolande et Jehan), il est affecté à l'approvisionnement des lignes en avant du front, où il passera toute la guerre.

Au milieu des combats, circulant la plus part du temps la nuit, il a vu périr autour de lui nombre de combattants et de chevaux. Il est revenu en 1918 sans aucune blessure.

En remerciement de la protection divine et conformément à son vœu, il a taillé, de ses mains, une croix, et l'a érigée à l'entrée de sa propriété.

La croix de Toulhouët est visible de la route départementale 139 sur la commune de La Vraie Croix (Morbihan).

*Hervé Simonnot,
arrière petit-fils*

Louis Simonnot a été l'un des premiers à suivre Gérard Verdeau dans son projet de protéger les monuments religieux bretons qui a donné naissance à « Breiz Santel » le 16 avril 1952 à l'Hotel de Ville de Vannes, séance qu'il a présidée.

Extrait du Bulletin Breiz Santel n° 1, de mai 1952

Breiz
santel

Assemblée
Générale
2015

FEUILLE À RETOURNER ENTIÈRE

Si possible avant le 10 avril 2015

A Breiz Santel : 25, rue du château, 56330 PLUVIGNER

1 COTISATION 2015 (à remplir intégralement par tous les adhérents)

Prénom et Nom :

Adresse :

.....

N° de téléphone :

Adresse internet (le cas échéant) :

Adhésion 2015 (sauf adhérents à jour de leur cotisation)

Adhésion-abonnement : à partir de 20 €

Membre bienfaiteur et association : à partir de 30 €

2 INSCRIPTION/RESERVATION A.G.

Réservation repas (19 €/personne)

Nombre de places à réserver : x 19 € :

Total (chèque à l'ordre de Breiz Santel)

NB : UN SEUL CHEQUE POUR COTISATION ET REPAS

3 POUVOIR (POUR LES ADHÉRENTS QUI N'ASSISTERONT PAS À L'AG)

Je, soussigné(e) *prénom et nom* :

Donne pouvoir à :

(indiquez le nom de votre choix ou laissez en blanc¹)

De me représenter à l'Assemblée générale de Breiz Santel 2015

Fait à

Le

Signature

¹ Les pouvoirs laissés en blanc seront répartis entre les adhérents présents à l'assemblée générale